

## Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 11 mars 2023

L'assemblée générale ordinaire de l'association *archéologies* s'est réunie, le samedi 11 mars 2023, à 10 h 45, salle de projection de l'Ancien Collège, 2 rue du Collège, 82000 Montauban, sous la présidence de Nicolas Poirier.

### Étaient présents ou représentés

#### Membres spécialistes

**Présent·e·s :** Marie-Pierre Coustures, Noël Coye, Françoise Echassériaud, Claire Fradet, Antoine Laurent, Patrick Marty, Nicolas Poirier, Caroline Renard & Alaïs Tayac.

**Excusé·e·s :** Émilie Comes-Trinidad, Guilhem Constans, Christelle Ehrhardt, Émilie Garcia-Tarac, Philippe Gruat, Thomas Perrin.

#### **Excusé·e·s donnant pouvoir :**

- au CA : Jean-Guillaume Bordes, Alain Du Fayet de La Tour, Georges Gonsalvès, Émilie Lesvignes, Éric Robert.
- à Marie-Pierre Coustures : Jean-Marie Paillet
- à Caroline Renard : Jean-Marc Pétillon

#### Membres affilié·e·s

**Présent·e·s :** Francine Audoynaud, Christine & Joseph Balestrucci, Daniel Bidon, Marie-Claude Bruno, Hugues Echassériaud, Noëlle & Raymond Flamion, Philippe Gavalda, Myriam Granié, Ginette Marcel, Danna Moreux, Isabelle & Yvan Rigaud-Boyé, Evelyne Sanchez, Monique & François Vicaire.

**Excusé·e·s :** Jeanne Guiraud,

#### **Excusé·e·s donnant pouvoir :**

- au CA : Emmanuelle Boisse, Jean-Claude Chastanet, Brigitte Colin, Dominique Deligny, Anna Garces, Élisabeth Granier, Didier Lagutère, Colette Martinez, Jean-Pierre Pages, Françoise Pujade, Fabienne Sivager
- à Francine Audoynaud : Alex Audoynaud

### Ordre du jour

- rapports moral & financier de l'année 2022
- perspectives 2023

Le président Nicolas Poirier ouvre la séance et présente les excuses de Jean-Guillaume Bordes, membre du CA empêché et des autres membres. Il remercie Marie-Agnès Detailleur, conseillère municipale de la ville de Montauban, déléguée aux parcs et jardins, à la biodiversité, pour sa présence. Il donne ensuite la parole à Claire Fradet pour le rapport moral.

### rapport moral

Le détail des activités 2022 et des perspectives 2023 est téléchargeable sur [www.archeologies.org](http://www.archeologies.org).  
En voici les grandes lignes :

#### Les principaux chiffres pour 2022

148 membres

- 78 spécialistes
- 65 affilié·e·s
- 5 personnes morales

64 % des membres en Occitanie

(44 % en Tarn-et-Garonne & 33 % en Haute-Garonne)

Emplois ponctuels

- 24 222 heures de travail
- 104 CDD et avenants pour 78 personnes

1 coordinatrice-médiatrice en CDI

une vingtaine de bénévoles

## Les actions

En conformité avec les objectifs statutaires, les actions de l'association continuent de s'articuler entre aide à la recherche et sensibilisation des publics. Pour celles qui sont quantifiables, ce sont 173 actions ou séances qui ont été menées en 2022.

### Aide à la recherche

Comme les années antérieures, notre association a été fortement sollicitée en 2022. La tendance des administrations à attribuer et notifier les financements de plus en plus tardivement se confirme et complique, voire menace le déroulement de certaines opérations. Une baisse des subventions du Ministère de la Culture notamment dans les régions du Sud-Ouest a par ailleurs conduit certains responsables d'opération à revoir leurs objectifs à la baisse et parfois même à annuler les actions prévues. La situation des chercheurs et des étudiants en précarité continue de s'aggraver.

Dans la continuité des actions menées les années précédentes, nous avons assuré la maîtrise d'œuvre d'actions subventionnées (principalement par le Ministère de la Culture mais aussi par des collectivités) au maximum de nos possibilités : opérations archéologiques (6 fouilles programmées & 1 sondage), 1 aide à la préparation de publication et 3 projets collectifs de recherche.

Nous continuons également d'assurer des missions d'études et de recherches à la demande de responsables d'opération ou de structures ce qui génère nombre d'emplois ponctuels pour les chercheurs en devenir ou en précarité. Le nombre de personnes salariées et le temps de travail ont retrouvé le niveau de 2020.

L'aire géographique de nos actions et les modes de financement sont sensiblement les mêmes que les années précédentes.

### Sensibilisation des publics & éducation culturelle, artistique, scientifique & technique

Le maintien des activités prévues dans le cadre scolaire a pu être assuré : 7 cycles *Préhistoire* pour des classes de primaire entre mars et juin ; 3 ateliers et 1 excursion à la journée à la demande de l'association AMISS82 au mois d'août ; 8 ateliers de  $\frac{3}{4}$  d'heure pour des classes de primaire et du secondaire dans le cadre de la *Semaine de la science* organisée par *Fermat-Science* à Beaumont-de-Lomagne (82).

Pour tous les publics, outre une mission d'assistance à la régie des collections pour le Musée National de la Préhistoire (24), nous avons organisé 5 sorties pour nos membres et invités, et 1 voyage de cinq jours à Marseille (13).

### À l'interface des deux secteurs

La réalisation de films d'actualités archéologiques régionales subventionnée par la DRAC Occitanie a marqué un temps d'arrêt cette année sur les nouveaux tournages. Le film sur les fouilles préventives menées en 2021 à Montans (81) dans le cadre du projet d'agrandissement du Centre de Conservation (resp. Eveha) a été mis à disposition de l'Archéosite gracieusement dans le cadre de l'exposition *Carnet de fouilles* présentée de juin à septembre. Une réflexion en concertation avec les responsables du projet et la DRAC Occitanie est en cours afin de trouver la solution la plus adaptée pour la diffusion en ligne des ces films.

Nous avons relayé le plus largement possible des actualités archéologiques (appels à communication, rencontres, documentaires en ligne, etc.), des offres d'emploi et de stages grâce à la diffusion de courriels, à nos lettres d'information *En Ligne* et *Nos Infos*. Notre site internet a diffusé les actualités de notre association.

L'année 2022 a été satisfaisante du point de vue de l'activité de nos deux secteurs, retrouvant le niveau de 2020 pour ce qui concerne les activités d'aide à la recherche, mais nous ne pouvons que répéter que leur mise en œuvre est chaque année plus difficile, en raison d'une situation complexe sur le plan administratif particulièrement liée aux calendriers de dépôts de dossiers, aux notifications tardives des subventions en décalage avec les besoins du terrain et aux exigences de plus en plus lourdes en terme de constitution des dossiers.

Pour 2023, la demande des responsables scientifiques et des structures est toujours aussi forte, avec un afflux des demandes auxquelles il n'est pas toujours possible de répondre positivement ou dans des délais raisonnables. L'activité en milieu scolaire se maintient puisque 5 cycles sont programmés avec des classes de primaire jusqu'à fin juin ainsi qu'une participation à *la Semaine de la Science* en octobre.

Les lignes et arbitrages budgétaires ne sont pas finalisés à la date de cette AG, la situation est donc incertaine pour les subventions. Le degré de réalisation des actions dépendra principalement des financements obtenus.

Après l'appel aux questions de l'assistance sur le rapport moral, le président met au vote la première résolution :

#### **LE RAPPORT MORAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S**

Le président donne la parole à Philippe Gavalda, trésorier, pour la présentation des comptes. Philippe Gavalda introduit la présentation des comptes et passe la parole à Claire Fradet pour leur présentation

### **Rapport financier**

Le détail des comptes 2022 est téléchargeable sur [www.archeologies.org](http://www.archeologies.org).

En voici les grandes lignes :

Le montant total des produits est de 744 894 € (sept mille quatre-cent-quarante-quatre mille huit-cent-quatre-vingt-quatorze euros) en baisse de 13,5 % par rapport à 2021.

482 553 € = prestations et contrats d'étude sur facture	444 € = produits exceptionnels
139 954 € = subventions de l'État ou de collectivités territoriales	48 702 € = variation des en cours de prestations au 31/12/22
1 127 € = intérêts de l'épargne	70 390 € = fonds dédiés au 31/12/22
1 724 € = cotisations	

Le montant total des charges est de 720 317 € (sept-cent-vingt-mille trois-cent-dix-sept euros) en baisse de 11,1 % par rapport à 2021

387 865 € = rémunérations	1 489 € = dotations aux amortissements et provisions
121 263 € = charges sociales et taxes sur salaire	4 483 € = fonctionnement
143 637 € = prestations extérieures et autres dépenses	8 € = taxe/épargne
8 450 € = honoraires	53 123 € = engagements à réaliser

Le résultat net comptable est excédentaire : 24 569 € (vingt-quatre mille cinq cent soixante-neuf euros).

#### **Bilan**

Son total est de 352 701 € (trois-cent cinquante-deux-mille sept-cent-un euros), en baisse de 2,7 % par rapport à 2021.

Le résultat net est excédentaire.

La situation est donc satisfaisante.

Après l'appel aux questions de l'assistance sur le rapport financier, le président met au vote la deuxième résolution.

**LES COMPTES SONT ADOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S.**

Le président passe la parole au trésorier pour l'affectation de la réserve et de l'excédent.

**AFFECTATION DE LA RÉSERVE ET DE L'EXCÉDENT**

En 2022, l'AG avait voté l'affectation de l'excédent 2021 aux fonds propres de l'association et à la réserve.

Les fonds associatifs apparaissent au passif 2022 pour 113 972 € (cent-treize-mille neuf-cent-soixante-douze euros).

La réserve apparaît au passif 2022 pour 75 700 € (soixante-quinze-mille sept-cents euros).

En 2022, après appel à projets et sur décision du CA, plusieurs actions ont été aidées sur la réserve pour l'aide à la recherche et à la sensibilisation des publics :

- *acquisition d'un équipement photographique pour le projet de thèse Archæoroom (doctorant Antoine Laurent) ;*
- *1 CDD de 3 semaines pour la fouille programmée de la Tute du Pèlerin (dir. Théo Minet) ;*
- *2 CDD de 2 semaines chacun pour la fouille programmée de la grotte des Jonquilles (dir. Guilhem Constans) ;*
- *1CDD de 2 semaines et des frais de déplacements dans le cadre du PCR VEZAR (dir. Élise Tartar) ;*
- *frais de mission pour le PCR « Quel Gravettien en Nouvelle Aquitaine ? » (dir. Élise Cormarèche) ;*
- *datations pour la fouille programmée du site de Neujon (dir. Christelle Ehrhardt)*
- *étude céramique complémentaire pour la fouille de Chalencon (dir. Émilie Comes-Trinidad)*
- *stabilisation et études de mobilier métallique pour la fouille programmée des mottes de Cabanac-et-Villagrains ( dir. Laura Soulard)*
- *déplacements et salaire de la médiatrice pour la Semaine de la Science*

pour un montant total de 23 763 € (vingt-trois-mille sept-cent-soixante-trois euros).

Cette somme vient abonder le résultat de l'année 2022 :

- résultat à affecter = 24 569 € (vingt-quatre-mille cinq-cent-soixante-neuf euros) ;
- reprise sur la réserve = 23 763 € (vingt-trois-mille sept-cent-soixante-trois euros).

Le solde à affecter est donc de 48 332 € (quarante-huit-mille trois-cent-trente-deux euros).

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat de l'année de la façon suivante :

- aux fonds propres : 38 % soit 18 332 € (dix-huit-mille trois cent trente-deux euros) ;
- à la réserve : 62 % soit 30 000 € (trente-mille euros).

Après l'appel aux questions de l'assistance, le président met au vote la proposition du CA.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ENTÉRINE CETTE PROPOSITION À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S**

Le président lève la séance à 12 h 15 et invite les participants à se retrouver l'après-midi dans la même salle pour les deux conférences prévues.

Le président, Nicolas Poirier

